

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année, je n'ajouterai pas de sinistrose à ce contexte social morose de revendications. Cependant je me refuse d'admettre que l'on puisse porter atteinte à nos symboles même de la République, fondement de notre société française, tel que l'on a pu l'observer lors des manifestations de Paris sur la tombe du soldat inconnu.

Je veux juste stimuler un peu de réflexion par ce témoignage de peine et de honte qu'apportent ces quelques alexandrins émanant d'un chirurgien militaire au lendemain de ces émeutes.

Le viol de l'Inconnu

*Dimanche 2 décembre. Quel triste matin !
Il pleut sur Austerlitz, comme il pleut sur Verdun.
Sur la Place de l'Etoile, après les cris de haine
S'activent maintenant les services d'hygiène.*

*Sous la dalle de granit l'homme qui gît ici
A vu brutalement son Arche obscurcie.
Celui qui tous les soirs recueille les honneurs
A été piétiné par des dévastateurs.*

*Profané, dégradé, tagué, détérioré,
Et même l'inconcevable, il s'est senti violé.
Lui qui s'est sacrifié au nom de la Patrie
Se sent désemparé et son corps est meurtri.*

*Du visage anonyme de notre frère d'armes,
Après l'étonnement, a coulé une larme.
Il ne comprend plus rien, il s'est senti bien seul
Alors qu'il se pensait en paix dans son linceul.*

*La flamme a vacillé sous les coups de cette foule
Qui « courageusement » se cache sous une cagoule.
Mais elle a tenu tête et n'a jamais faibli,
Seul repère allumé quand l'ordre fut rétabli.*

*La lumière est restée au centre de la Place
Tel un phare, un jalon, symbole de l'audace.
Ce soir se tiendra un nouveau ravivage
En preuve d'unité, de force et de courage.*

Que cette fête de Noël, religieuse pour les uns comme symbole de naissance et de renouveau, plus laïque et commerciale pour les autres, reste avant tout pour vous toutes et tous, une fête d'unité familiale, dans la gaieté des enfants et du bien vivre ensemble.

AGENDA

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et les conseillers municipaux sont heureux d'inviter l'ensemble de la population saint-jeandine au traditionnel échange de vœux qui aura lieu le :

SAMEDI 19 JANVIER 2019, à 19 heures, à la salle PAROISSIALE.



DON DU SANG

Une seule collecte ce mois-ci à LA CLUSAZ, le :

MARDI 15 JANVIER 2019, à la salle des fêtes, de 16 h 30 à 19 h.



LA PAGE TOURISME

ANIMATION

Mercredi 2 janvier : à 18 h 30, à la salle polyvalente, dans un dôme, soirée planétarium qui vous emmènera vers l'infiniment grand. Sur réservation. 5 € par personne.

A 19 h, une professeur de yoga diplômée, vous propose une séance de relaxation avec les bols tibétains. Sur réservation, 15 €.

Jeudi 3 janvier : à 14 h, à la salle polyvalente, atelier pâtisserie. Sur réservation. 7 € par enfant.

Vendredi 4 janvier : à 14 h, fabrication de l'igloo et goûter pour les enfants, animation encadrée par l'ESF de Grand-Bornand. Sur réservation. 10 € par enfant, 5 € par adulte.

VISITE DE LA FERME : venez découvrir les secrets de la fabrication du reblochon à la ferme de La Perrière, tous les mardis (soit les 8, 15, 22 et 29 janvier) à 18 h 45. Tarif 5 € (gratuit pour les -6 ans). Sur réservation.

RANDONNÉE PEDESTRE : chaque jeudi soir (soit les 10, 17, 24 et 31 janvier) à 18 heures, une randonnée pédestre est organisée sur le thème de l'astronomie. 10 € sur réservation

MARCHE NORDIQUE : tous les vendredis matin, de 10 h à 12 h, une initiation à la marche nordique, encadrée par un guide de moyenne montagne est proposée. Activité offerte par l'office, sur réservation.

Durant les animations, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

VIE MUNICIPALE

OFFRE D'EMPLOI

La commune de Saint-Jean-de-Sixt recherche un agent d'exploitation pour le fil-neige en renfort, pour les vacances scolaires de février et/ou les week-ends durant l'hiver. Horaires de travail de 11 h à 15 h. Merci d'adresser votre candidature à la Mairie.

LA BIBLIOTHÈQUE « SAINT JEAN BOUQUINE »

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES POUR LE MARDI.

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de **15 h 30 à 18 h**, les vendredis de 17 h à 19 h, et le dimanche 27 janvier de 10 h à 12 h.

RAPPEL : l'inscription et le prêt des livres sont gratuits.

L'équipe de bénévoles vous invite à partager un moment convivial autour d'un « CAFÉ CROISSANT » DIMANCHE 27 JANVIER de 9 h 30 à 12 h, que vous soyez adhérent ou non, ou simplement curieux de découvrir les locaux de ST JEAN BOUQUINE.

DIVERS

ALERTE CAMBRIOLAGE

Comme chaque année à cette époque, les gendarmes de la compagnie d'Annecy déplorent une recrudescence des cambriolages sur notre région.

Il s'agit d'équipes de cambrioleurs particulièrement chevronnées dont la méthode consiste dans un premier temps à faire du repérage. Ils se baladent, font mine de demander leur chemin lorsqu'ils sont surpris par des riverains. Parfois ils frappent à votre porte pour demander des renseignements, tout en profitant pour voir l'intérieur de la maison en vue d'un éventuel cambriolage. Cela peut être un homme, une femme, un adolescent voir même un enfant.

Dans un deuxième temps, ils passent à l'action, en préférant le créneau horaire de 17 h (tombée de nuit) jusqu'au retour des occupants, tout cela en moins de 5 minutes.

C'est pour cela que la gendarmerie lance un appel à la vigilance à travers les recommandations suivantes :

- protéger et renforcer les points d'accès de votre domicile ;
- éviter de montrer tout signe d'absence ;
- placer en lieu sûr vos objets de valeur ;
- ne laisser pas des inconnus rentrer chez vous ;
- demander à un proche de porter une vigilance particulière en cas d'absence ;
- s'équiper d'une alarme ;
- signaler aux forces de l'ordre (via le 17) tout individu suspect dans son voisinage ;
- relever tous les éléments qui pourraient permettre aux forces de l'ordre d'identifier ces personnes (descriptions physique, immatriculation, type et couleur du véhicule utilisé...).

RÉUNION D'INFORMATION I.U.T.

L'IUT d'Annecy le Vieux organise les lundis 7, 14 et 21 janvier 2019, à 18 heures, des réunions d'informations, afin de découvrir les 9 DUT.

MUTUELLE SANTÉ

La complémentaire santé c'est souvent très cher, pour ceux qui ne sont plus couverts par un employeur. Les personnes âgées ayant de faibles ressources, peuvent bénéficier d'aides pour régler leurs dépenses santé.

Pour essayer d'accéder à une mutuelle à un tarif intéressant, les personnes qui le souhaitent, peuvent se faire connaître en mairie. Nous pourrions étudier ce problème ensemble.

LE D.M.P

Le Dossier Médical Partagé, c'est quoi ?

Le dossier médical personnel est depuis peu appelé le « dossier médical partagé ». Il contient l'ensemble des informations relatives à la santé d'un patient. Grâce au DMP, celui-ci est mieux pris en charge par le corps médical. Les professionnels de la santé qui ont accès au dossier prennent connaissance des antécédents médicaux, des traitements en cours, des allergies, des résultats d'examen ou encore des comptes rendus d'actes chirurgicaux ou d'hospitalisation. Le dossier médical personnel est en quelque sorte un carnet de santé informatisé. Il possède toutes les informations utiles pour optimiser la prise en charge du patient.

Pour le créer, le patient doit se rendre dans un établissement de santé. Une brochure explicative lui est remise. Il est bien sûr recommandé de bien la lire avant de demander la création d'un dossier médical partagé. Le DMP peut aussi être créé lors d'une consultation médicale. Il faut cependant que le médecin ait les bons outils informatiques et qu'il dispose de suffisamment de temps lors de la consultation.

OPÉRATION NEZ ROUGE

Pour éviter que cette fête ne se transforme en cauchemar, les bénévoles de l'opération nez rouge restent encore cette année mobilisés dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier.

Sur simple appel 0 800 802 208, des chauffeurs vous reconduiront gratuitement chez vous en toute discrétion et au volant de votre propre voiture, de 22 h à 8 h.

Si des personnes sont intéressées pour être bénévoles, merci de s'inscrire sur le site : www.onr74.fr

ZÉRO PESTICIDE

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides évolue. A compter du 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner et entretenir sans pesticide sur le site :

www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisé, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Jean-de-Sixt, situé à l'Envers de Forgeassoud :

Du lundi au vendredi : de 13 h 30 à 18 h

Samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

FUITE D'EAU...

En cas de fuite d'eau, vous devez joindre les services techniques de « Ô des Aravis » au 04 50 10 10 70.

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie de Thônes 04 50 02 00 24

Samu 15

Police 17

Pompiers 18 ou 112

BONNE ANNÉE 2019 A TOUS

